



**12ieme REUNION DES PARTENAIRES**

**PARTENARIAT POUR LES FORETS  
DU BASSIN DU CONGO  
(PFBC/CBFP)**

**LIBREVILLE (GABON), 02-04 décembre 2013**

-----

Intervention de Monsieur Emmanuel ZE MEKA  
Directeur Exécutif

Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT)

RN  
COMIFAC F.  
Amb → Ministres F.N.

Premier Chef du Gouvernement de la  
Excellence Monsieur le Ministre, ~~Président en Exercice de~~  
~~la COMIFAC~~, République du Gabon

Excellences Messieurs les Ministres,  
Monsieur Franklin Moore, Adm. Adjoint du Bureau USAID pour l'Af.  
Monsieur le Facilitateur du Partenariat des Forêts du Bassin  
du Congo,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,  
H.E. Monsieur l'Amb. des Etats-Unis au Gabon  
Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur et un réel plaisir de  
prendre la parole à l'occasion de la tenue de la 12ème  
Réunion des Partenaires regroupés au sein du Partenariat  
des Forêts du Bassin du Congo, sous l'égide de la  
Facilitation Américaine, et ce en présence de <sup>Monsieur le Dir. de Cabinet du R. & E.F.</sup> ~~S.E. Adong Sima~~,  
Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République  
Gabonaise,

Avant toute chose, je voudrais saisir cette occasion pour  
remercier le Gouvernement du Gabon pour son hospitalité  
et pour toutes les attentions apportées à la tenue de cette  
12ème Session du Partenariat et saluer la présence parmi nous  
de S.E. Mr. Le Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la  
République Gabonaise.

Par ailleurs, il me plait de féliciter Monsieur Matthew  
CASSETA pour sa nomination à la tête de la Facilitation  
Américaine, qui a pris le relai de la Facilitation Canadienne.  
Je profite de l'occasion pour lui présenter mes vœux de

succès et de réussite durant son mandat. Les enjeux liés à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, deuxième plus grand massif forestier du monde, qui abrite en outre une importante population, sont en effet extrêmement importants, et un engagement conséquent des partenaires au développement est de ce fait essentiel.

Mesdames et Messieurs,

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), émanation de la Déclaration de Yaoundé des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale, en 1999, résulte de leur adhésion au noble objectif de gestion durable des écosystèmes des forêts de la sous-région. Nous savons que la gestion durable des forêts a un coût que les pays du Bassin du Congo ne peuvent supporter seuls avec leur niveau de développement économique actuel. D'où, le rôle de bras mobilisateur des moyens extérieurs joué par le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo.

Mesdames et Messieurs,

L'OIBT, en tant que membre du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo, fournit des efforts pour mobiliser les moyens auprès de ses donateurs, afin d'assister ses Pays Membres d'Afrique centrale dans la poursuite de la gestion durable de leurs forêts.

L'appui de l'OIBT à la COMIFAC a été formalisée par une Décision du Conseil International des Bois Tropicaux prise au cours de sa 32<sup>ème</sup> session, tenue en mai 2002, à Bali, en Indonésie, en vue de promouvoir la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Cet appui se fait à travers le financement des projets dont les objectifs sont en corrélation avec les axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC.

*qui portent sur les  
en relation avec le thème de la présente session: Moyens de  
subsistance et opportunités économiques liées à la conservation des forêts d'Afrique*

Pour ce qui concerne les problèmes liés à la conservation *Centrale* des écosystèmes forestiers, les actions de l'OIBT se situent à deux niveaux. Au niveau national, nous appuyons les pays membres à mettre en place des mesures favorisant la conservation des ressources tout en développant des actions liées à l'amélioration des conditions de vie des populations dans et autour des aires de conservation. Il en est ainsi du projet de conservation et de gestion de la

biodiversité dans la zone tampon de la concession forestière de la CIB <sup>OLAM</sup> adjacente au parc national de Nouabale Ndoki en République du Congo, où les actions visent à gérer la faune sauvage de manière durable au profit des populations.

Il en est de même du projet d'aménagement de la forêt de Si-Kop au Cameroun qui vise la promotion de l'écotourisme, de l'agroforesterie et de l'exploitation forestière communautaire, ainsi que le renforcement du rôle des femmes dans la conservation, tout comme le projet transfrontalier de Mengame, toujours au Cameroun, qui vise la conservation de la faune sauvage, en particulier celle des gorilles dans la zone transfrontalière entre le Cameroun et le Gabon, avec l'appui des populations locales, qui bénéficient en outre du financement de microprojets créateurs de revenus.

Nos actions se situent également au niveau sous-régional et les quelques exemples suivants permettent d'illustrer le type d'appui apporté par l'OIBT.

Le premier concerne un projet portant sur la promotion de la gestion durable des forêts dans la Bassin du Congo. En effet, il ressort du rapport de l'OIBT sur la gestion durable des forêts tropicales, publié en 2011, que la superficie des forêts sous gestion durable dans le Bassin du Congo a pratiquement doublé entre 2005 et 2011, alors que les superficies sous plans d'aménagement ont plus que quadruplé durant la même période, laissant présager une augmentation significative des superficies gérées durablement dans un proche avenir. Les données sur les superficies certifiées vont également dans le même sens et connaissent un développement remarquable.

L'évolution positive susmentionnée a bénéficié <sup>d'un</sup> ~~du~~ projet de l'OIBT ~~PD 124~~ relatif à la promotion de la gestion durable des forêts naturelles dans le Bassin Congo, qui a comme fondement technique l'ensemble harmonisé OAB-OIBT des Principes, Critères et Indicateurs pour la gestion durable des forêts naturelles africaines. Cet ensemble harmonisé a servi de base à l'élaboration du manuel d'audit forestier applicable au niveau de l'unité forestière d'aménagement. Pour votre information, plus de trois cents personnes issues de principales parties prenantes du secteur forestier dans

les pays du Bassin du Congo (gouvernement, secteur forestier, société civile, etc.) ont été formées à l'utilisation de ce manuel d'audit forestier, en tant qu'outil d'orientation et de suivi de la gestion durable des forêts. Ce projet a des retombées multiformes, telles que la formation des auditeurs forestiers, la facilitation du dialogue tant au niveau national que régional, l'appui à la certification forestière, le renforcement des groupes nationaux de travail sur les politiques forestières et la certification.

*Nous sommes également heureux d'annoncer qu'au cours de la 49<sup>ème</sup> Session du Conseil International des Bois Tropicaux qui s'est achevée samedi passé ici à Libreville, un financement supplémentaire de 600 000 dollars des E.U. a été accordé à ce projet pour en poursuivre les activités.*

Le deuxième projet a trait au renforcement de capacités en ressources humaines. Il est indéniable que la disponibilité de l'expertise au sein de chacune de principales parties prenantes, sous forme de ressources humaines qualifiées dans divers domaines liés à la foresterie, constitue une des contraintes majeures de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. C'est la raison d'être de ce projet sous-régional, qui est mis en œuvre par le réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC). Le projet permettra de réformer et d'adapter les programmes de formation de 8 instituts de formations membres du RIFFEAC en matière de gestion forestière et environnementale, avec un accent sur la

conservation de la biodiversité. Le RIFFEAC est l'institution assumant le leadership dans la mise en œuvre de l'axe stratégique du Plan de Convergence de la COMIFAC relatif aux renforcements de capacité, information et formation.

Mesdames et Messieurs,

Pour des appuis futurs, sous forme de projets transnationaux, l'OIBT a soumis à la Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique, TICAD en sigle anglais, un autre projet visant la conservation de la biodiversité dans les pays du Bassin du Congo:

Il s'agit d'un projet sous-régional sur l'utilisation des images satellitaires et radar en vue de la conservation de la riche biodiversité du Bassin du Congo. En effet, il est <sup>très connu</sup> ~~de notoriété publique~~ que les produits forestiers occupent une place importante dans la vie des populations des pays du Bassin du Congo. La forêt est leur première source d'énergie, d'alimentation, de médicaments, de matériaux de construction et base de récolte des produits forestiers non-ligneux essentiels à leur survie. ~~[Elle constitue aussi une~~

~~source importante de revenus financiers, dans les pays du Bassin du Congo où le sous-emploi et le chômage sont prépondérants.~~ Ces avantages sont sous-tendus par la riche biodiversité des forêts du Bassin du Congo, d'où, l'impérieuse nécessité de doter les pays Membres de l'OIBT d'Afrique Centrale d'outils susceptibles de les assister dans ~~leurs tâches~~<sup>la</sup> de planification et ~~de~~<sup>la</sup> gestion de la biodiversité de leurs écosystèmes forestiers. Le système mis en place permettra en outre de prévenir et de détecter l'exploitation illégale des ressources, y compris les ressources ligneuses et fauniques et de renforcer l'application des lois.

Mon souhait le plus cher est que ce projet à caractère transnational puisse trouver un écho favorable auprès des donateurs, y compris les instances décisionnelles de la TICAD, dans la cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama 2013-2018 approuvé au cours de sa 5eme réunion tenue en juin 2013.

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Le secteur forestier, en Afrique Centrale, est appelé à jouer un rôle important pour le développement des pays de cette sous-région, malgré les nombreux défis à relever. Ma conviction est que des solutions appropriées aux différentes contraintes que connaît le secteur forestier, peuvent être trouvées à travers un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes : Gouvernements, secteur privé, communautés locales, ONGs, institutions de recherche, partenaires aux développements, etc. Il s'agirait de faire montre de créativité et d'innovation durant ce processus, *en vue de bâtir ensemble une vision et mettre en place les actions nécessaires*. Dans ce contexte, le PFBC devrait y jouer un rôle déterminant.

*Pour ~~promouvoir~~ accroître la contribution des forêts d'Afrique Centrale dans le développement durable des populations concernées.*

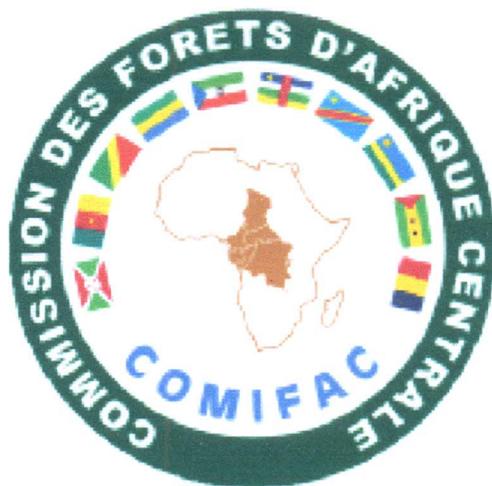
Pour terminer je voudrais souhaiter plein succès à la 12<sup>ème</sup> Réunion des Partenaires du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO**

**13<sup>ième</sup> Réunion du Comité Consultatif Régional du PFBC**

Libreville République Gabonaise 03 au 04 Décembre 2013



**DISCOURS DE S. E M.**

**Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques de la  
République du TCHAD**

**Président en exercice de la COMIFAC**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement de la République Gabonaise,**

**Excellences Messieurs les Ministres,**

**Excellence Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC),**

**Excellences Messieurs les Ambassadeurs,**

**Monsieur le Directeur Exécutif de l'Organisation International des Bois Tropicaux**

**Messieurs leFacilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;**

**Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Sous – régionales ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

**Chers Participants**

C'est pour moi un réel plaisir d'être à Libreville pour les travaux de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo dont le thème principal est : Moyens de subsistance et opportunités économiques liées à la conservation des forêts en Afrique Centrale.

Aussi, voudrais-je remercier le Gouvernement et le Peuple gabonais pour l'accueil fraternel et chaleureux qui est réservé à tous les délégués présents ici pour cette importante rencontre.

Je remercie également les Ministres des pays membres de la COMIFAC qui en dépit de leurs agendas chargés, ont accepté de faire le déplacement de Libreville.

Mes remerciements vont enfin à la Facilitation américaine du PFBC et aux autres Partenaires au Développement qui ont contribué à l'organisation des présentes assises.

Les pays de l'espace COMIFAC attendent beaucoup de la Facilitation Américaine sur toutes ces questions, et notamment,celles concernant la lutte contre le grand braconnage transfrontalier, là où le Leadership du Gouvernement Américain n'est plus à démontrer. Aussi les Etats membres de la COMIFAC attendent-ilsdes actions concrètes de la Facilitation américaine du PFBC, surtout dans les domaines du plaidoyer, de la mobilisation des ressources, des innovations dans la mise en œuvre des plans d'action de lutte contre le braconnage définis par les Etats Membres et l'appui pour l'organisation du troisième Sommet des Chefs d'Etat des pays de l'espace COMIFAC sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en 2014.

Je formule le vœux que ces questions soient inscrites dans la liste des actions prioritaires de la feuille de route de la facilitation américaine et qu'au cours de son mandat, des avancées significatives soient enregistrées afin que les dernières populations d'éléphants d'Afrique Centrale soient sauvées.

Je souhaite également pour ma part, que les réunions des partenaires servent non seulement aux échanges entre partenaires et aux présentations des projets réussis, mais aussi qu'elles servent de plateforme à partir de laquelle, les Etats et les partenaires réfléchissent davantage sur les stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.

## **Excellences**

### **Mesdames et Messieurs**

Malgré les divers évènements qui menacent la paix et la sécurité dans plusieurs états membres de la COMIFAC, tels les conflits armés qui figurent parmi les causes majeures de dégradation des ressources naturelles,la conservation et la gestion durable des ressources forestières et environnementales dans les paysd'Afrique Centrale

A tous les participants à cette 13<sup>ième</sup> réunion du Comité consultatif du PFBC, je souhaite la bienvenue et un agréable séjour à Libreville.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre**

**Excellences Messieurs les Ministres**

**Excellences Messieurs les Ambassadeurs**

**Mesdames et Messieurs**

La Réunion des membres du PFBC offre une excellente plateforme d'échanges entre les partenaires et les pays membres de l'espace COMIFAC. Le Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo, comme vous le savez tous, est une réponse à la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies no54/214 du 22 décembre 1999 qui invitait la communauté internationale à appuyer les pays du Bassin du Congo dans leurs efforts de conservation et de gestion durable de leurs écosystèmes forestiers en mettant en place un mécanisme de financement sur base régionale.

Le thème retenu pour cette 13<sup>ème</sup> Réunion des Partenaires du PFBC: Moyens de subsistance et opportunités économiques liées à la conservation des forêts en Afrique Centrale, est assurément un sujet qui intéresse les pays de l'espace COMIFAC au plus haut point, tant il est vrai que les questions d'amélioration des conditions de vie de nos populations locales et des opportunités économiques liées à la Conservation et à la gestion durable des forêts, demeurent une question centrale des politiques de nos pays respectifs.

Depuis bientôt 8 mois, et pour la seconde fois en 10 ans, le Gouvernement Américain assure la Facilitation du PFBC dans un contexte marqué en particulier par la recrudescence du braconnage en Afrique Centrale, et les enjeux des discussions relatives au prochain accord international sur le climat, dont la dernière conférence des parties à Varsovie n'a pas connu de réelles avancées.

enregistrent des progrès remarquables. Mais, les acquis actuels concernant une des plus grandes richesses naturelles : l'éléphant d'Afrique risquent de disparaître si le plus récent et grand braconnage transfrontalier de cette espèce, qui est le fait des conflits armés au Soudan et en Centrafrique, lesquels conflits ont conduit à des proliférations des armes de guerre et à une insécurité dans les aires protégées, ne trouve pas rapidement de solutions.

La signature le 8 novembre 2013 à Ndjamena des accords tripartites de lutte contre le braconnage transfrontalier entre les Républiques du Cameroun, du Tchad, et de la Centrafrique d'une part, entre la République Gabonaise, la République du Cameroun et la République du Congo d'autre part, témoigne du ferme engagement de nos Etats à trouver ensemble les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre le braconnage dans les pays concernés.

Concernant la gouvernance forestière, les pays de l'espace COMIFAC viennent d'adopter la mise en place d'un groupe de travail sur la gouvernance forestière au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC lors du Conseil des Ministres extraordinaire du 8 novembre dernier à Ndjamena; cette décision vient ainsi renforcer les engagements pris par les pays à travers le processus de certification forestière et les négociations en vue de la signature des Accords pour le Partenariat Volontaire APV/FLEGT.

Afin que toutes ces nouvelles initiatives contribuent à l'amélioration de la gestion forestière et environnementale et à l'amélioration des conditions de vie de nos populations,

J'invite tous les membres du PFBC à accompagner d'avantage nos pays dans ce combat de lutte contre les dégradations des ressources naturelles.

Je saisis cette occasion pour remercier les Partenaires au Développement pour les contributions qu'ils ont apportées jusqu'ici pour la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Avant de terminer mon intervention, je voudrais rappeler la Déclaration conjointe de Durban sur les questions de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation afin que des réflexions soient rapidement menées par les acteurs concernés sur les possibilités de sa mise en œuvre.

Je souhaite pleins succès aux travaux de la 13<sup>ème</sup> réunion du Comité Consultatif du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

**Vive la Coopération Internationale**

**Vive le PFBC**

**Vive la COMIFAC**

**JE VOUS REMERCIE**



*Secrétariat Général*

## **Allocution de M. Roger TCHOUNGUI**

**Secrétaire Général Adjoint  
de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)  
en charge du Département Intégration Physique Economique et  
Monétaire (DIPEM)**

**13<sup>ème</sup> Réunion des Partenaires du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC)  
Libreville, Hôtel OKOUME PALACE, 2 Décembre 2013**

**Excellence, Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts de la République Gabonaise;**

**Excellence Messieurs les Ministres de la CEEAC en charge des Forêts ;**

**Monsieur le Directeur Exécutif de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) ;**

**Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;**

**Excellence, Mesdames Messieurs les Représentants du corps diplomatique et des Organisations internationales ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;**

**Mesdames, Messieurs,**

Au nom du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), je voudrais me permettre de saluer très respectueusement, Son Excellence Ali BONGO ODIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat.

Les Autorités gabonaises ont accepté d'accueillir la 13<sup>ème</sup> réunion des Partenaires pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et la présence de nombreux Ministres du gouvernement de la République Gabonaise à cette cérémonie illustre l'intérêt que le Gabon attache à l'économie forestière, une des composantes du GABON VERT, un des trois piliers du programme de société du Président de la République.

Je voudrais noter également la présence remarquable des Ministres de nos Etats membres qui ont fait le déplacement et exprimer la gratitude de la CEEAC aux Partenaires Techniques et Financiers pour leur soutien à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

**Mesdames, Messieurs,**

Toutes les études prospectives sur l'économie de l'Afrique s'accordent sur son développement au cours de ce siècle après que la fin du 20<sup>ème</sup> siècle ait été marquée par l'explosion des économies asiatiques et sud américaines.

Seulement, cette croissance, pour ce qui concerne l'Afrique Centrale, due principalement à l'économie du pétrole et à l'économie minière, n'est pas encore inclusive. Elle ne permet pas, notamment, d'améliorer les conditions de vie des populations affectées par la pauvreté aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.

La solution à ce paradoxe, est l'une des priorités de la Communauté. Le thème de ces assises : « Moyens de subsistance et opportunités économiques liées à la conservation des forêts en Afrique Centrale », vient à propos, s'agissant des préoccupations du partenariat.

Deux segments de l'économie forestière, l'économie de la transformation plus poussée du bois et l'économie des produits forestiers non ligneux, nous paraissent mériter à cet égard un intérêt particulier.

Concernant l'économie de la transformation plus poussée du bois, la CEEAC vise à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises qui y sont impliquées et dont les produits sont écoulés aussi bien sur les marchés nationaux que régionaux depuis plusieurs années.

Pour y arriver, le Secrétariat de la Communauté mène actuellement dans le cadre de la Cellule FLEGT Régionale du programme ECOFAC V des activités d'appui aux PME et de valorisation des produits à base de bois destinés aux marchés nationaux et régional.

De plus, le Secrétariat général de la Communauté s'active à rendre opérationnel un projet en la matière avec l'appui technique de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux et l'appui financier du Fonds Commun pour les produits de base.

La connaissance des marchés, l'étude de faisabilité et la mise en œuvre d'outils financier et techniques d'appui aux PME et aux artisans doit favoriser l'offre nationale et le commerce aussi bien sous-régional que continental par la diversification des produits à base de bois.

C'est ici l'occasion de remercier pour leur appui l'Union Européenne, l'OIBT et le Fonds Commun pour les Produits de Base.

Concernant l'économie des produits forestiers non ligneux, la présence massive des populations rurales, des petites et très petites entreprises urbaines dans les nombreuses filières du secteur s'impose à notre attention.

Plusieurs d'entre elles ont déjà bénéficié de l'appui de la CEEAC pour participer au Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) de Yaoundé dont la 4<sup>ème</sup> édition se tiendra au premier trimestre de l'année 2014.

**Mesdames, Messieurs,**

Pour poursuivre réduction de la pauvreté et gestion durable des forêts, le Secrétariat général développe depuis 2010 le Système de l'Economie de l'Artisanat et des PME d'Afrique Centrale et le Système de l'Economie Verte en Afrique Centrale.

Déjà adoptés par les Ministres de la CEEAC, ces dispositifs constituent à nos yeux des outils efficaces, et dans cette optique, le Secrétariat général de la CEEAC organise à Libreville du 16 au 17 décembre 2013 avec le Gouvernement de la République Gabonaise une réunion des Directeurs de l'artisanat et des petites entreprises afin de préparer la Conférence des Ministres de l'Artisanat et des PME d'Afrique Centrale de 2014 au cours de laquelle seront adoptés tous les outils techniques, institutionnels, juridiques et financiers.

Concernant la mise en œuvre du système de l'économie verte en Afrique centrale, plusieurs étapes ont déjà été franchies parmi lesquelles la création du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais insister sur l'importance du partenariat et la fédération des efforts et des expertises de tous les acteurs intéressés par la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Cette approche est imposée par la complexité des problèmes en raison, entre autres, des rapports conflictuels entre les différentes problématiques : forêt/pétrole, forêt/minerais, forêt/infrastructure et forêt/urbanisation.

Dans cette nouvelle dynamique de l'économie forestière, la CEEAC compte jouer tout son rôle politique et diplomatique appuyé sur le statut que les Chefs d'Etat ont entendu lui accorder, ainsi qu'on l'a vu récemment dans la gestion de la lutte anti braconnage des éléphants.

D'où l'intérêt particulier renouvelé au PFBC comme plateforme d'échange entre toutes les institutions impliquées dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et dont la nouvelle facilitation américaine manifeste les mêmes excellentes dispositions à cet égard. Ce dont je voudrais la remercier chaleureusement.

Je souhaite pleins succès aux travaux de la 13<sup>ème</sup> Réunion des Partenaires pour les Forêts du Bassin du Congo et à la Facilitation américaine.

**Je vous remercie.**



**PRIMATURE**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR Raymond  
NDONG SIMA,**

**PREMIER MINISTRE, CHEF DE GOUVERNEMENT**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE  
LA 13<sup>EME</sup> REUNION DES PARTENAIRES DU  
PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU  
CONGO (PFBC)**

**Libreville (Gabon), le 02 décembre 2013**

**Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC ;**

**\* Excellence, Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques de la République du Tchad, Président en exercice de la COMIFAC;**

**Monsieur le Directeur Exécutif de l'OIBT ;**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques ;**

**Excellence Monsieur le Facilitateur du PFBC ;**

**/ Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les Partenaires au développement et Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames et Messieurs.**

*de Son Excellence, Monsieur*  
*le Ministre des Eaux et Forêts empêché*

~~C'est pour moi un insigne honneur et un réel plaisir de prendre la parole au nom du Gouvernement de la République Gabonaise et au mien propre, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 13<sup>ème</sup> Réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).~~

Je me réjouis de la présence massive des partenaires à cette réunion, ce qui témoigne à n'en point douter de l'importance que

vous accorder à la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Je saisis l'opportunité qui m'est offerte ici pour présenter mes très sincèrement remerciements à la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (**PFBC**) sous le mandat des Etats Unis d'Amérique pour le choix porté sur le Gabon pour abriter les présentes assises.

### **Mesdames et Messieurs les Partenaires,**

Comme vous le savez, le Gabon, pays forestier par excellence, s'est engagé depuis plusieurs décennies, à l'instar des autres pays de l'espace COMIFAC, dans la gestion durable de ses forêts ainsi que dans la conservation de la biodiversité de ses écosystèmes naturels.

En outre, depuis novembre 2009, un accent particulier a été mis sur la transformation locale du bois au détriment de l'exportation des grumes.

En prenant la décision d'interdire l'exportation des grumes, <sup>le Gabon</sup> ~~mon pays~~ s'est engagé dans la transformation locale plus poussée du bois, afin d'optimiser la valeur ajoutée des produits transformés, augmenter l'offre d'emplois et améliorer les revenus des ménages.

Cette option cadre parfaitement avec la nouvelle vision politique et le Plan Stratégique Gabon Emergent prôné par le Président de la République, **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** et que ~~le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger~~ <sup>MIS</sup> met en oeuvre <sup>en œuvre</sup> <sup>par le</sup> <sup>Gouvernement</sup>.

C'est dans ce contexte que se poursuit l'activité forestière encadrée depuis 2001 par la loi 016/01 du 31 décembre 2001 portant Code forestier en République Gabonaise.

En effet, sur 14 millions d'hectares attribués, 12 millions sont engagés dans le processus d'aménagement durable dont près de 2 millions certifiés FSC.

*Sont*  
Dans cette perspective, le Gabon encourage les entreprises opérant dans le secteur forestier à s'engager davantage dans le processus de certification de leurs concessions.

En ce qui concerne la conservation de la biodiversité, il me plait de rappeler que le Gabon a consacré plus de 11% de son territoire aux parcs nationaux, en vue de participer à l'effort mondial de préservation de l'environnement et de lutter contre le réchauffement climatique.

L'objectif poursuivi est de parvenir à 17%, soit plus de 4 millions d'hectares classés en aires protégées, ce conformément aux engagements pris lors de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur la Diversité Biologique, tenue à Nagoya, au Japon en 2010.

En matière de gouvernance forestière, outre les efforts fournis en termes de gestion durable, le Gabon a engagé des négociations avec l'Union Européenne dans le cadre du processus FLEGT, en vue de la signature d'un Accord de Partenariat Volontaire.

Pour mettre en cohérence tout ce qui précède, le Gabon, avec le concours des partenaires, a élaboré sa Stratégie Nationale de Développement Durable axée sur :

- la promotion de la bonne gouvernance ;
- le développement et la prospérité économique ;
- l'amélioration et la généralisation du bien-être social ;
- la protection de l'environnement.

Par ailleurs, le Gabon vient de publier son Plan National Climat, toute chose qui concourt à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre les changements globaux.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez tous, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est une plate-forme d'échange et de concertation entre partenaires, sur les programmes et projets menés dans la sous-région pour une synergie de leurs actions, en vue de la réalisation de différents axes du plans de convergence de la COMIFAC, mais aussi pour la mobilisation de nouveaux partenaires.

La République Gabonaise reconnaît le rôle éminent que joue cette plate-forme et se réjouit de l'appui dont il bénéficie de la part des Partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de sa composante nationale du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Aussi, puis-je vous rassurer que le Gabon ne ménagera aucun effort pour soutenir cette dynamique partenariale pour le bien-être du secteur forêt-environnement dans le bassin du Congo.

Je ne saurai terminer mon propos sans solliciter de nos partenaires, davantage d'appuis pour permettre à nos pays de faire face aux nouveaux enjeux et défis à relever pour une gestion durable de nos ressources forestières.

Sur ce, en souhaitant plein succès aux présentes assises, je déclare ouvert les travaux de **la 13<sup>ème</sup> Réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.**

**Vive la coopération internationale,**

**Vive la COMIFAC,**

**Vive le Gabon.**

**Je vous remercie pour votre aimable attention.**